

OBJET : Modalités de l'aide aux communes à la plantation de 44 000 arbres à l'horizon 2030

EXPOSE

Par délibération du 15 décembre 2022, le conseil communautaire a décidé de se fixer l'objectif d'aider à la plantation de 44 000 arbres sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval à l'horizon 2030 et de prévoir une aide financière aux communes qui souhaitent participer à la plantation d'arbres qui concourent à la captation de CO2, à la création d'îlots de fraîcheur, à la lutte contre les inondations et à la production d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre, il est proposé de fixer l'aide financière aux communes à un montant de 1 € par habitant avec un plafond correspondant au montant des travaux.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 2 octobre dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de fixer l'aide financière aux communes pour la plantation d'arbres à un montant de 1 € par habitant avec un plafond correspondant au montant des travaux,
- 2) d'autoriser M. le Président, ou M. le Vice-Président délégué, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 10 octobre 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20241011-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-10-2024

Publication le : 11-10-2024

Conseil Communautaire du 10

Le Président

Alain



Le Président,

Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le trois octobre deux mille vingt-quatre et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD		X			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X			P	M. Alain HUNAUT
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Jacqueline BOMBRAY
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X		
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X	P	M. Dominique DAVID
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X	P	M. Jean-Michel CHEVALIER

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL		X			
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Mme Catherine CRION est arrivée à 17h44 après le vote de la délibération n°070 : Modalités de l'aide aux communes à la plantation de 44 000 arbres à l'horizon 2030.

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20241011-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-10-2024

Publication le : 11-10-2024



Le Président,

Alain HUNAUT